



Les Français déclarent :

« la vape est le meilleur moyen pour arrêter de fumer »

(Sondage Ifop pour « je suis vapoteur pour ne plus fumer »)

Paris le 28 septembre 2023, la France compte aujourd'hui 15 millions de fumeurs. Avec près de 200 décès chaque jour, le tabagisme reste l'une des premières causes de mortalité précoce dans notre pays. Depuis sa commercialisation il y a 18 ans, la cigarette électronique s'est imposée comme **la solution la plus efficace pour aider les fumeurs à abandonner le tabac**, loin devant les autres solutions de sevrage tabagique. C'est ce qui découle de deux sondages réalisés par l'IFOP pour le groupement « **je suis vapoteur pour ne plus fumer** », auprès d'échantillons représentatifs de la population française, composés respectivement de 1 012 personnes (grand public) et de 600 personnes (vapoteurs), entre le 1^{er} et le 9 juin derniers.

***(75 000 morts du tabac par an / 0 mort de la vape) « je suis vapoteur pour ne plus fumer »**

2 vapoteurs et anciens fumeurs sur 3 (66%), considèrent que la cigarette électronique demeure, de loin, la méthode la plus efficace pour mettre fin à leur addiction au tabac, devançant les patchs, gommés, sachets nicotinés et autres produits à base de nicotine. Ce chiffre imposant est à comparer avec les 74% de Français fumeurs qui ont essayé d'arrêter de fumer sans succès. Les utilisateurs de produits nicotinés sont **87% à constater une amélioration significative de leur santé**. Ils ont remarqué à la fois une amélioration de leur odorat et de leur sens du goût. C'est pour cela que **76%** des vapoteurs recommandent la cigarette électronique à leurs proches.

***(Interdire les arômes = un million de fumeurs en +) « je suis vapoteur pour ne plus fumer »**

En février dernier, le CNCT, lobbying anti-tabac, a demandé au gouvernement d'interdire la commercialisation des arômes dans les e-liquides, à l'exception des

saveurs neutre et tabac. Une telle décision serait en totale contradiction avec les campagnes de lutte contre le tabagisme. Cela aboutirait à triste bilan en effet puisque 6 vapoteurs sur 10 assurent que ces arômes ont joué un rôle indéniable dans leur processus de sevrage tabagique. La conséquence tragique de ce type de décision serait que près de la moitié des 3 millions de vapoteurs en France risquerait de retourner vers le tabac : 1,5 millions de fumeurs en plus, est-ce cela que l'on veut quand on sait qu'un fumeur sur deux meurt prématurément.

« Dans sa lutte contre le tabagisme, l'État devrait promouvoir la cigarette électronique qui contrairement au tabac n'a entraîné ni maladie identifiée, ni décès depuis sa commercialisation et je demande au gouvernement des études sérieuses pour mesurer les risques d'une loi trop contraignante sur la vape » déclare **Florent Biriotti, cofondateur du groupement « je suis vapoteur pour ne plus fumer »**.

Contact presse :

Christian d'Oléon : ☎ 06 08 49 89 07

Mathieu Hugues : ☎ 06 24 01 27 41

A propos de « je suis vapoteur pour ne plus fumer » : Nous sommes un groupement de vapoteurs et de professionnels, fondé en 2021. Notre mission est d'informer et de convaincre les Français des avantages de la e-cigarette pour arrêter de fumer, aussi bien en matière de santé que sur le produit en lui-même. En s'appuyant sur des informations fiables, notre ambition est de mobiliser une large communauté de vapoteurs et d'anciens fumeurs pour promouvoir la e-cigarette comme meilleur moyen d'arrêter de fumer".